



Objectifs



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable **d'analyser** les situations de travail afin **d'identifier** les dangers et les risques et **d'apporter** des solutions pour éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Public



Toute personne exerçant une activité dans **l'industrie**, le bâtiment et/ou le commerce

Prérequis



Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques



Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, exposés-discussions, diaporamas, exercices de découverte et **d'applications** pratiques.

Organisation



Durée : 14 heures – 2 jours

Horaires : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Lieu : DB Formation - Vitrolles

Support de cours :



Livret



Certification PRAP



Contenu de la formation

COMPETENCE 1

- Être capable de se situer en tant **qu'acteur** de la prévention des risques liés à **l'activité** physique dans son entreprise ou son établissement :
 - comprendre **l'intérêt** de la prévention
 - connaître les risques de son métier

COMPETENCE 2

- Être capable **d'observer** et **d'analyser** les situations de travail en **s'appuyant** sur le fonctionnement du corps humain, afin **d'identifier** les différentes atteintes à la santé susceptibles **d'être** encourues. Caractériser les dommages potentiels liés à **l'activité** physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

- Caractériser les dommages potentiels liés à **l'activité** physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail et celui des autres pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

COMPETENCE 3

- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail

HABILITATION db formation France

Le centre est habilité par **l'INRS**, sous le numéro 1451412/2018/Prap-IBC-01/O/07, pour dispenser les formations PRAP IBS. Cette habilitation est obligatoire.